

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/09/2024 - 35626 - 2008 B 02550 - 505 020 669 - 3R-33

Désignation de l'entreprise : SARL 3R33		1 2			
Adresse de l'entreprise 46 IMPASSE ADRIEN DUPHIL 33140 VILLENAVE-D'ORNON		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 5 0 5 0 2 0 6 6 9 0 0 0 4 8		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 500
		Fonds commercial (1)	AH	AI	90 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	47 710
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	211 672
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 796
TOTAL (II)		BJ	BK	263 883	227 016
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BN	BO	
		En cours de production de biens	BP	BQ	
		En cours de production de services	BR	BS	
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU	
		Marchandises	BV	BW	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	162 725
		Clients et comptes rattachés (3)	BZ	CA	47 916
		Autres créances (3)	CB	CC	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	100 000
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	486 813
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CH	CI	25 802
		Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	823 256
TOTAL (III)		CW			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM			
Primes de remboursement des obligations (V)		CN			
Écarts de conversion actif * (VI)		CO	1 314 155	1A	263 883
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise

SARL 3R33

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 000...)	DA	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	464 569
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 899
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (II)	DL	496 868

Autres fonds
propres

Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)	DO	

Provisions
pour risques
et charges

Provisions pour risques	DP	26 000
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	26 000

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	166 997
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	194 586
Dettes fiscales et sociales	DY	153 129
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	12 665

Compte
régul.

Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	527 404

Ecart de conversion passif *	ED	
------------------------------	----	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE 1 050 272

RENOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont {	1C	
		1D	
		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	417 233
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3R33

Néant ☐*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
						au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	94 500	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			Dont Composants	M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	49 270	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	8 765	KW		KX	2 066	
		Matériel de transport *				KY	296 696	KZ		LA	84 909	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 868	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	387 599	LO		LP	86 976	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	15	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 796	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	3 811	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	485 910	OH		OJ	86 976		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		4		
		1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	94 500	IX	94 500	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	49 270	ML	49 270	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	10 831	MO	10 831	
		Matériel de transport		IV		MP	81 986	MQ	299 619	MR	299 619	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	32 868	MU	32 868	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	81 986	NH	392 588	NI	392 588		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	15	ØZ	15	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 796	2G	3 796			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 811	2H	3 811			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	81 986	ØL	490 899	ØM	490 899			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 3R33

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3R33

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 500	PF		PG		PH	4 500
TOTAL I		RK	4 500	RM		RN		RO	4 500
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	45 579	QA	2 131	QB		QC	47 710
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	5 795	QE	893	QF		QG	6 688
	Matériel de transport	QH	183 056	QI	31 171	QJ	36 670	QK	177 557
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 369	QM	5 059	QN		QO	27 427
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	256 799	QV	39 254	QW	36 670	QX	259 383
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	261 299	ØP	39 254	ØQ	36 670	ØR	263 883

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISLES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3R33										Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	36 000	5W		5X	10 000	5Y	26 000		
	TOTAL II		5Z	36 000	TV		TW	10 000	TX	26 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5			
		9U		9V		9W		9X			
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	36 000	UB		UC	10 000	UD	26 000	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	10 000				
	- financières			UG		UH					
	- exceptionnelles			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 2

SARL 3R33

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL 3R33										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	3 796	UV		UW	3 796			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	162 725		162 725					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 260		1 260					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	3 621		3 621					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	884		884					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	36 701		36 701					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 450		5 450					
	Charges constatées d'avance			VS	25 802		25 802					
	TOTAUX			VT	240 239	VU	236 443	VV	3 796			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	166 997	56 826	110 171						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	194 586	194 586							
Personnel et comptes rattachés			8C	27 390	27 390							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 938	24 938							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	99 248	99 248							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 552	1 552							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	27	27							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	12 665	12 665							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	527 404	VZ	417 233	110 171					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	27 307	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	59 375	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 050 272,10 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 899,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 90 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	90 000		90 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	90 000		90 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 490 899

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	94 500			94 500
Immobilisations corporelles	387 599	86 976	81 986	392 588
Immobilisations financières	3 811			3 811
TOTAL	485 910	86 976	81 986	490 899

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 263 883

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 500			4 500
Immobilisations corporelles	256 799	39 254	36 670	259 383
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	261 299	39 254	36 670	263 883

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licences	4 500	4 500	0	1 ans
Fonds commercial	90 000	0	90 000	Non amortiss.
Outils industriel	49 270	47 710	1 560	de 2 à 8 ans
Amenagements	10 831	6 688	4 143	5 ans
Matériel de transport	299 619	177 557	122 062	de 3 à 8 ans
Matériel bureau et informatique	25 698	20 947	4 751	3 ans
Mobilier	7 170	6 481	690	5 ans
TOTAL	487 088	263 883	223 205	

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 240 239**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 796		3 796
Actif circulant & charges d'avance	236 443	236 443	
TOTAL	240 239	236 443	3 796

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 155 408

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	151 787
Autres créances	3 621
Disponibilités	
TOTAL	155 408

3.5 - Charges constatées d'avance = 25 802

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 24 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1200	20,00	24 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1200	20,00	24 000

4.2 - Provisions = 26 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	36 000		10 000		26 000
TOTAL	36 000		10 000		26 000

4.3 - Etat des dettes = 527 404

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	166 997	56 826	110 171	
Dettes financières diverses	27	27		
Fournisseurs	194 586	194 586		
Dettes fiscales & sociales	153 129	153 129		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 665	12 665		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	527 404	417 233	110 171	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 38 148

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	38 148
Autres dettes	
TOTAL	38 148

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 155 408

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	151 787
Clts fact a etablir(418100000)	151 787
Autres créances :	3 621
Urssaf ssi rbt a recevoir(438700000)	3 621
TOTAL	155 408

8.2 - Charges constatées d'avance = 25 802

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000000)	25 802
TOTAL	25 802

8.3 - Charges à payer = 38 148

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	38 148
Conges a payer(428200000)	18 265
Prov primes a verser(428201000)	9 125
Charges s/cp a payer(438200000)	7 267
Charges s/primes a payer(438210000)	3 490
TOTAL	38 148

3R-33
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000 euros
Siège social : 46 Impasse Adrien Duphil
33140 VILLENAVE D'ORNON
505020669 RCS Bordeaux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 5 899,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 899,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 470 468,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

